Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance

Communiqué de Presse

Crèche de Fréjus

La Maison Bleue choisit la fermeture, 14 professionnelles menacées de perdre leur emploi !

À Guénange, le 16 novembre 2026

Le Syndicat National des Professionnel·les de la Petite Enfance (SNPPE) dénonce la fermeture définitive de la crèche de Fréjus, gérée par La Maison Bleue (LMB), qui menace directement l'emploi de 14 professionnelles.
Le 19 juin 2026, le Conseil départemental a ordonné la suspension totale de l'activité de l'établissement pour quatre mois. Après de nouvelles visites de la PMI les 21 août et 28 septembre, cette suspension a été prolongée pour quatre mois renouvelables à compter du 19 octobre 2026.
L'arrêté départemental fait état de dysfonctionnements persistants et préoccupants : hygiène insuffisante, défauts d'entretien et de maintenance présentant notamment des risques pour les enfants, équipements inadaptés, difficultés d'encadrement, plannings de présence impossibles à produire et problèmes de continuité de direction. Il relève également que des professionnelles chargées de l'accompagnement des enfants devaient effectuer des tâches de nettoyage, faute de moyens humains suffisants.
Ces constats interrogent directement les moyens accordés à la structure et les conditions dans lesquelles les professionnelles ont dû exercer leur métier.

La fermeture définitive : un choix de La Maison Bleue

Il est important de le rappeler : le Conseil départemental a ordonné la suspension de l'activité, mais c'est bien La Maison Bleue qui a décidé la fermeture définitive de la crèche.
Pourquoi les mesures nécessaires à la remise en conformité n'ont-elles pas permis d'envisager la poursuite de l'activité ? Pourquoi les alertes et les difficultés rencontrées par les professionnelles n'ont-elles pas été suffisamment prises en compte ?
Aujourd'hui, 14 salariées risquent de perdre leur emploi. Elles ne sont pourtant pas responsables des dysfonctionnements relevés et ne doivent pas en subir seules les conséquences.

Des paroles ne suffisent plus : le SNPPE demande des actes

Le SNPPE a déjà rencontré la direction des ressources humaines de La Maison Bleue, notamment Adeline Philippe et Nicolas Noesser. Malgré les assurances exprimées quant à la volonté de bien traiter les salariées, les réponses concrètes et les changements attendus ne sont pas au rendez-vous.
La représentation des salariées soulève également des interrogations : le SNPPE n'a pas été invité aux négociations préélectorales et vient de demander communication du procès-verbal de carence qui aurait été établi à l'issue des dernières élections professionnelles.

Le SNPPE restera mobilisé

Le SNPPE exige de La Maison Bleue des explications sur les dysfonctionnements constatés, des garanties sur le respect des droits des 14 salariées et des réponses précises sur leur avenir professionnel.

La qualité de l'accueil des enfants ne peut pas reposer sur l'engagement des professionnelles au détriment de leurs conditions de travail. Les salariées ne doivent pas payer les conséquences des choix de leur employeur.

Fermer une crèche ne fait pas disparaître les responsabilités. La Maison Bleue doit répondre de ses décisions et de leurs conséquences humaines et sociales.

Le SNPPE restera aux côtés des 14 professionnelles et poursuivra sa mobilisation pour défendre leurs droits.

Contact presse :
Véronique ESCAMES
co-secrétaire générale
contact@snppe.fr